

Pourtant, la demande de statut de réfugié qu'ils ont présentée pour leur famille a été rejetée après quatre ans. Pire encore, le ministère a émis un avis d'expulsion et a fait les préparatifs de voyage pour tous les membres de la famille Rees, à l'exception du plus jeune, âgé de deux ans et né au Canada. Qu'est-ce que le ministre a l'intention de faire pour défendre les intérêts de ce jeune Canadien qui sera privé de ses parents? N'est-il pas temps que le ministre de l'Immigration intervienne dans ce dossier?

* * *

ISRAËL

Mme Barbara Greene (Don Valley-Nord): Monsieur le Président, le 18 mars, les ennemis d'Israël ont encore frappé. Cette fois, ils se sont attaqués à l'ambassade d'Israël à Buenos Aires, faisant 11 morts et plus de 130 blessés.

Les attaques terroristes de ce genre n'intimident pas le peuple juif. Elles ne servent qu'à démasquer la poltronerie inhumaine de leurs auteurs consommés par leur sadisme aveugle.

Une fois de plus, la haine de ces meurtriers renforce la solidarité qui unit la communauté juive et ses amis, en dépit de la douleur aiguë qu'ils ressentent à la suite de ces actes racistes d'un barbarisme révoltant.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, depuis quelque temps, de nombreux Canadiens, dont moi-même et certains députés de cette Chambre, s'inquiètent de la situation difficile de Christine Lamont et de David Spencer.

L'archevêque de Sao Paulo a récemment écrit au gouvernement canadien, à la ministre des Affaires extérieures, en lui demandant de faire ce qu'il faut pour que ces deux jeunes personnes soient tirées de leur impasse, c'est-à-dire de présenter une demande officielle d'expulsion du Brésil.

Le gouvernement n'a pas encore présenté cette demande. Il est étrange de voir qu'au Brésil, et particulièrement au sein de l'Église, on arrive presque unanimement à la conclusion que ces personnes sont innocentes et qu'elles ne méritent pas ce qui leur arrive dans ce pays étranger alors que leur propre gouvernement refuse d'agir.

J'espère que le premier ministre interviendra comme on a laissé entendre qu'il pourrait le faire, et qu'il prendra les mesures nécessaires pour que l'arrêté d'expulsion

soit émis très bientôt afin que ces jeunes gens puissent revenir au Canada.

* * *

[Français]

LE TRAIN À GRANDE VITESSE

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, la communauté d'affaires de la région de Québec croit qu'il faut un acte de foi pour que le projet de construction et d'exploitation d'un train à grande vitesse dans le corridor Québec-Windsor devienne réalité, et ce geste, de nombreux intervenants l'ont déjà posé.

En effet, la Société de promotion économique du Québec métropolitain s'est vu confier le mandat de suivre de près l'évolution de ce dossier. Pour ce faire, cet organisme a cru bon de joindre les rangs du Bureau des retombées de la très grande vitesse sur rail afin de permettre à ses membres d'obtenir des informations stratégiques. Elle entend ainsi favoriser l'établissement d'alliances essentielles de transferts de technologie, de maillages d'entreprises et même l'implantation de nouvelles firmes qui profiteraient du dynamisme des gens de notre région. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la Communauté urbaine de Québec et la Ville de Québec ont décidé de devenir parrains du Bureau des retombées de la très grande vitesse sur rail. Ce projet de ligne ferroviaire à grande vitesse constituera un des éléments les plus déterminants pour notre développement économique et social, à l'aube du XX^e siècle.

* * *

[Traduction]

LE PONT DE LA PAIX

M. Girve Fretz (Erie): Monsieur le Président, j'ai reçu deux lettres relativement aux voies réservées sur le pont de la Paix à Fort Erie et à l'impact bénéfique de cette décision. Dans sa lettre, le maire Teal déclare:

• (1410)

À l'approche du congé du printemps, vous vous souvenez sans doute de l'embouteillage monstre qui s'est produit sur le pont l'année dernière. Les modifications mises en oeuvre par la suite dans le but de résoudre les problèmes de circulation sur le pont ont donné d'excellents résultats.

La deuxième lettre vient des autorités responsables du pont; on peut y lire:

Nous aimerions profiter de cette occasion pour vous remercier, de même que le gouvernement fédéral du Canada, pour la mise en place des voies réservées sur le pont de la Paix l'année dernière. Selon nous, la circulation des véhicules qui empruntent notre pont pour se diriger vers le Canada a vraiment été améliorée par la création et l'utilisation continue de ces voies réservées. À notre avis, ces résultats continuent de favoriser l'économie de notre région, la ville de Fort Erie et toute la région du Niagara.